



# AVIS PUBLIC

## DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

### Lot: 5 985 992 (128, 60<sup>e</sup> Avenue)

**AVIS** est par la présente donné par la soussignée, qu'il y aura séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, le mardi 8 août 2023 à 19 h, au lieu ordinaire des séances.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

#### **Identification du site concerné :**

Lot 5 985 992 (128, 60<sup>e</sup> Avenue)

#### **Nature et effets :**

La demande consiste à construire un second garage de 96,86 m<sup>2</sup> lorsque notre règlement de zonage 231-2006 stipule à l'article 5.7 que la superficie maximale est de 80 m<sup>2</sup> et que l'article 5.6 stipule qu'un seul garage est autorisé.

Toute personne désirant des informations sur ce dossier peut communiquer avec la soussignée par courriel à l'adresse [dg@ileauxnoix.qc.ca](mailto:dg@ileauxnoix.qc.ca). Tout intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de l'assemblée ordinaire du mardi 8 août 2023 à 19 h.

Donné à Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, ce 19 juillet 2023

Magali Filocco

Directrice générale et greffière-trésorière